

252742-2026 - Kompetizzjoni

Franza – Pakketti tas-software u sistemi ta' informazzjoni – Accord-cadre pour la fourniture, le déploiement, et le maintien en conditions opérationnelles de Solutions de Bastion d'administration

OJ S 72/2026 14/04/2026

Avviż tal-kuntratt jew tal-konċessjoni – reġim standard

Provvisti

1. Xerrej

1.1. Xerrej

Isem uffiċjali: EDF - SA

Email: marion.landais@edf.fr

Tip legali tax-xerrej: Impriża pubblika

Attività tal-entità kontraenti: Attivitàjiet relatati mal-elettriku

2. Proċedura

2.1. Proċedura

Titlu: Accord-cadre pour la fourniture, le déploiement, et le maintien en conditions opérationnelles de Solutions de Bastion d'administration

Deskrizzjoni: L'objet du Marché porte sur la fourniture, le déploiement, et le maintien en conditions opérationnelles de Solutions de Bastion d'administration et gestion des comptes à privilèges pour le Groupe EDF. Le Marché sera contractualisé sous la forme d'un accord-cadre pour une durée de 13 années dont 5 années fermes et 8 options d'une année chacune. Le lot 1 opère le service bastion du SI de gestion et le lot 2 le périmètre du SI industriel. EDF émet cet avis de marché en son nom et pour le compte de ses filiales bénéficiaires directes dont GSS, EDF Power Solutions et Electricité de Strasbourg (pour les deux lots) et EDF Energy (Lot 1 uniquement). La liste complète des filiales qui pourront bénéficier, si elles le souhaitent et à leur première demande, des conditions commerciales du marché passées par EDF SA est disponible dans le Portail Achats d'EDF (<https://pha2.edf.com>) dans l'espace documents.

Identifikatur tal-proċedura: d7d3fa2c-4f37-4d76-ac12-c14ab6439f2b

Identifikatur intern: AVIS023879 (Lot 1) et AVIS023880 (Lot 2)

Tip ta' proċedura: Proċedura oħra b'diversi stadji

Elementi prinċipali tal-proċedura: La présente consultation est une procédure avec négociation passée en application de l'article L. 2124-3 et des articles R. 2124-4 ainsi que des articles R. 2161-21 et sv du CCP avec limitation du nombre de candidats admis à soumissionner, conformément aux dispositions des articles R. 2142-15, R2142-16 et R. 2142-18 du CCP (phase de présélection régie par le présent Avis de publicité à la rubrique 5.1.9 Critères de sélection - Autre. EDF se réserve la possibilité d'attribuer le marché sur la base de(s) offre(s) initiale(s), sans négociation (article R. 2161-23 du CCP). Les candidats peuvent soumettre des offres pour chaque lot, donc, un même soumissionnaire peut se voir attribuer au maximum deux (2) lots.

2.1.1. Għan

Natura tal-kuntratt: Provvisti

Klassifikazzjoni prinċipali (cpv): 48000000 Pakketti tas-software u sistemi ta' informazzjoni

2.1.2. Post tal-prestazzjoni

Ikun fejn ikun

Informazzjoni addizzjonali: Les informations complémentaires sur le lieu d'exécution du marché sont précisées à chaque rubrique 5.1.2 Lieu d'exécution.

2.1.4. Informazzjoni generali

Informazzjoni addizzjonali: Modalités de candidatures : Pour répondre au présent avis, les candidats doivent se manifester sur le Portail Achats d'EDF <https://pha2.edf.com> . - Demande d'information AVIS N° AVIS023879 (Lot 1) et/ou AVIS023880 (Lot 2) tel qu'identifié à l'article 2.1 "Procédure - Identifiant interne", et rattacher les documents demandés. Les candidats intéressés, non encore inscrits, peuvent s'auto-référencer depuis la page d'accueil de ce portail. Aucun envoi par e-mail n'est autorisé. Candidatures en Groupement : EDF accepte les groupements d'entreprises conjoints ou solidaires pour lequel EDF exige la solidarité du GME. Un document intitulé « Identification des membres du groupement et répartition des prestations » est disponible dans l'espace collaboratif dédié aux fournisseurs dans le Portail Achats. En cas de groupement, l'un des membres du groupement est désigné comme mandataire, celui-ci est solidaire, pour l'exécution du marché, de chacun des membres du groupement pour ses obligations contractuelles à l'égard d'EDF. Les candidats ne sont pas autorisés à faire acte de candidature en agissant à la fois en qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements, ou en qualité de membres de plusieurs groupements. Sans préjudice de l'article L. 2141-13 du code de la commande publique, la composition du groupement ne peut pas être modifiée entre la date de remise des candidatures et la date de signature du marché, sauf en cas de restructuration de société ou si le groupement apporte la preuve qu'un de ses membres se trouve dans l'impossibilité d'accomplir sa tâche pour des raisons qui ne sont pas de son fait ou sur demande du GME afin de modifier la composition d'un ou plusieurs membres du GME (ou de ses sous-traitants) dont l'aptitude a déjà été prononcée et sélectionné(s) pour la deuxième étape de la procédure. Dans le cadre de la dématérialisation de ses procédures, EDF SA informe l'ensemble des soumissionnaires que la signature électronique des marchés est privilégiée, que ceux-ci soient attribués à une seule entreprise ou à un groupement d'entreprises.

Baži legali:

Direttiva 2014/25/UE

2.1.5. Termini tal-akkwist

Termini tas-sottomissjoni:

Numru massimu ta' lottijiet li għalihom offerent wieħed jista' jissottometti offerti: 2

Termini tal-kuntratt:

Numru massimu ta' lottijiet li għalihom jistgħu jingħataw kuntratti lil offerent wieħed: 2

2.1.6. Raġunijiet għall-esklużjoni

Sors tal-motivi għall-eżklużjoni: Avviż

Raġunijiet purament nazzjonali għall-esklużjoni: Motifs d'exclusion : Conformément aux réglementations relatives au devoir de vigilance et aux législations nationales ou locales relatives à la lutte contre la corruption, le blanchiment et le financement du terrorisme applicables à la relation d'affaires avec le groupe EDF, chaque candidat doit déclarer et signer un engagement au titre des exigences en matière de conformité (déclaration accessible sur le portail Achats au moment de la candidature). Chaque candidat doit fournir une déclaration sur l'honneur pour justifier qu'il n'entre dans aucun des cas mentionnés aux articles L. 2141-1 à L. 2141-5 (exclusions de plein droit) et L. 2141-7 à L. 2141-11 du CCP (exclusions à l'

appréciation de l'acheteur). Cette déclaration est à produire par les candidats individuels et par chacun des membres d'un groupement candidat et, le cas échéant, par les sous-traitants présentés. Chaque soumissionnaire doit attester ne pas être dans l'un des cas prévus par le règlement n°2022/576 du 8 avril 2022 du Conseil de l'Union européenne concernant les mesures restrictives eu égard aux actions de la Russie déstabilisant la situation en Ukraine (attestation accessible sur le portail Achats à la remise de la candidature)

5. Lott

5.1. Lott: LOT-0001

Titlu: LOT 1 - IT SI Gestion - AO Groupe Bastion Administration

Deskrizzjoni: LOT 1 : Service Bastions du SI de Gestion : ce lot consiste à mettre à disposition une ou des Solution(s) pour la gestion des accès à privilèges permettant l'administration, la supervision, la sécurisation et le reporting des gestes d'administration sur les systèmes d'infrastructures critiques. L'objectif étant de limiter les risques, de renforcer la gouvernance et l'efficacité opérationnelle du SI de Gestion. La Solution devra être hébergée sur une infrastructure gérée par l'Entreprise. L'intégration, le support et le maintien en conditions opérationnelles pourront être effectués, en fonction des périmètres et au choix de l'Entreprise, par le Candidat ou par un Tiers de son choix. Le périmètre géographique concerne tout le Groupe EDF, y compris l'international, le barycentre de ce périmètre reste la France. Ce lot sera attribué à 1 ou 2 attributaires maximum.

Identifikatur intern: BPM023877

5.1.1. Għan

Natura tal-kuntratt: Provvisti

Klassifikazzjoni prinċipali (cpv): 48730000 Pakkett ta' softwer għas-sigurtà

Għażliet:

Deskrizzjoni tal-għażliet: Le marché sera conclu pour une durée totale de 13 années découpée de la façon suivante : 5 ans fermes et 8 options d'une année chacune

5.1.2. Post tal-prestazzjoni

Ikun fejn ikun

Informazzjoni addizzjonali: Du fait de l'envergure Groupe de cet accord-cadre les prestations peuvent être demandées à l'international, toutefois, la majorité des prestations se dérouleront en France.

5.1.3. Tul ta' żmien stmat

Tul ta' żmien: 13 Snin

5.1.4. Tiġdid

Numru massimu ta' tiġdid: 8

5.1.6. Informazzjoni ġenerali

Parteċipazzjoni riżervata:

Il-parteċipazzjoni mhijiex riżervata.

Proġett ta' akkwist mhux iffinanzjat mill-Fondi tal-UE

L-akkwist huwa kopert mill-Ftehim dwar l-Akkwisti Pubbliċi (GPA): iva

Informazzjoni addizzjonali: Le volume maximal de l'accord-cadre pour le lot 1 est de 15 000 utilisateurs ou de 120 000 endpoints

5.1.9. Kriterji tal-għażla

Sors tal-kriterji ta' għażla: Avviż

Kriterju: Mizuri biex jiżguraw il-kwalità

Deskrizzjoni tal-kriterju ta' selezzjoni: CRITERE D'APTITUDE COMMUN AUX DEUX LOTS

Les critères d'aptitude sont éliminatoires, donc, en cas de non respect, le Candidat sera éliminé. Les références sont en lien avec le cadre de réponse du Lot 1 disponible dans l'espace document de l'avis de marché disponible sur ce lien <https://pha2.edf.com/> (ref. AVIS023879). Pour chaque critère, le Candidat joint le ou les élément(s) de justification permettant à l'Entreprise d'apprécier son aptitude. ADM1 : Le Candidat ou chaque membre du groupement et, le cas échéant, les sous-traitants présentés déclare sur l'honneur qu'il n'entre dans aucun des cas mentionnés aux articles L. 2141-1 à L. 2141-5 et L. 2141-7 à L. 2141-11 du code de la commande publique, notamment qu'il satisfait aux obligations concernant l'emploi des travailleurs handicapés définies aux articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du code du travail. ADM2 : Chaque Candidat, doit joindre à l'appui de sa candidature les déclarations prévues à la rubrique 2.1.6. Chaque Candidat doit également remettre son numéro unique d'identification (SIREN) délivré par l'INSEE, ou, à défaut, un document équivalent permettant d'identifier le Candidat (si EDF ne demande pas les informations d'identification par ailleurs dans le portail achats notamment). Ce numéro est à fournir par les candidats individuels et par chacun des membres d'un groupement candidat. Des renseignements supplémentaires peuvent être demandés aux fournisseurs selon l'objet du marché. ADM3 : Si le Candidat est en redressement judiciaire, il doit produire la copie du ou des jugements prononcés pour justifier qu'il est autorisé à poursuivre ses activités pendant la durée d'exécution du marché. Ce document est à fournir par les Candidats individuels et par chacun des membres du groupement. FIN 1: Le Candidat doit fournir une déclaration indiquant, pour chacun des 3 derniers exercices disponibles : > Le chiffre d'affaires annuel global. > Le chiffre d'affaires relatif aux fournitures et prestations faisant l'objet du marché. En complément, le Candidat doit fournir les états financiers (bilans et comptes de résultats ou équivalents) des trois derniers exercices disponibles attestant de sa pérennité financière. Les justificatifs (liasse fiscales et bilans pour les trois derniers exercices connus) sont à transmettre dans la mesure où les documents sont disponibles compte tenu de la date de création de la société du Candidat. Le Candidat doit avoir un CA annuel moyen au cours des trois dernières années supérieur à 10 000 000;00 €. En cas de réponse aux deux lots, le Candidat doit avoir un CA annuel moyen au cours des trois dernières années de 20 000 000;00 €. TECH1: Le Candidat propose à minima une Solution bastion d'administration qui couvre toutes les fonctionnalités suivantes : - Séparation des rôles - Gestion et supervision des sessions à privilèges. - Gestion et stockage des mots de passes des comptes à privilèges (chiffrés/salés). - Gestion et utilisation des comptes à privilèges possibles à travers des interfaces interactives (H2M) et non-interactives (M2M). - Gestion et utilisation des traces des sessions possibles à travers une ou plusieurs interfaces. - Gestion et mise en œuvre des mécanismes automatisés fluidifiant et sécurisant l'exploitation des infrastructures. - Gestion ou délégation des politiques strictes d'authentification et de gestion des droits. - L'isolation des ressources vis à vis de son administrateur. TECH 4 : Le Candidat est en capacité de fournir les licences et équipements, le support, la maintenance, l'expertise, l'intégration et la formation du ou des Solution(s) proposée(s). En cas de non respect, à l'un ou plusieurs des services listés ci-dessus, le Candidat sera éliminé.

Il-kriterji se jintużaw biex jintgħażlu l-kandidati li għandhom jiġu mistiedna għat-tieni stadju tal-proċedura

Kriterju: Mizuri biex jiżguraw il-kwalità

Deskrizzjoni tal-kriterju ta' selezzjoni: CRITERE D'APTITUDE PROPRES AU LOT 1: Les critères d'aptitude sont éliminatoires, donc, en cas de non respect, le Candidat sera éliminé. Les références sont en lien avec le cadre de réponse du Lot 1 disponible dans l'espace

document de l'avis de marché disponible sur ce lien <https://pha2.edf.com/> (ref. AVIS023879). Pour chaque critère, le Candidat joint le ou les élément(s) de justification permettant à l'Entreprise d'apprécier son aptitude. TECH 2 : Le Candidat propose une solution de Bastion d'Administration qui couvre toutes les caractéristiques suivantes - Solution pouvant être hébergée au sein d'infrastructures gérées par l'Entreprise - Outillage permettant la mise en place de procédure d'urgence contrôlée (i.e. procédure Bris-de-glace), pouvant s'appuyer sur une solution technique dédiée - Outillage d'exploitation permettant le monitoring et la supervision automatique des gestes récurrents (raccordement, remédiations capitalisées, débarquement). - Outillage de pilotage permettant le suivi des indicateurs de qualité de service et d'optimisation de la qualité des données du périmètre. TECH 6 : Le Candidat a la capacité d'intervenir physiquement sur les sites de l'Entreprise durant la phase de Build (i.e. afin d'assurer l'intégration), et ponctuellement durant la phase de Run (i.e. afin d'assurer le support et la maintenance). Les sites concernés sont les suivants: Lot 1 : Noé, Pacy et Nanterre Picasso (les adresses précises sont indiquées dans le cahier des charges simplifié). TECH7: Le Candidat propose une Solution, un support ainsi qu'une documentation en français et/ou en anglais.

Il-kriterji se jintużaw biex jintgħażlu l-kandidati li għandhom jiġu mistiedna għat-tieni stadju tal-proċedura

Kriterju: Miżuri biex jiżguraw il-kwalità

Deskrizzjoni tal-kriterju ta' selezzjoni: CRITERE DE LIMITATION Les critères limitation ne sont pas éliminatoires à eux seuls, ils permettent de limiter le nombre de Candidat qui seront invités à la consultation (RFP). Pour le Lot 1, l'Entreprise entend limiter le nombre de Candidats aptes à 6. Cette limitation se fera sur la base de l'analyse des justificatifs fournis par l'opérateur économique (Candidat) en appui de son dossier de candidature. Les candidatures seront classées en fonction des justificatifs fournis. Si le nombre minimal n'est pas atteint, EDF peut quand même poursuivre la procédure achat. Seuls les Candidats ayant obtenu les 6 premières meilleures notes seront retenus pour la consultation. En cas de plusieurs candidats exæquo ces derniers seront tous retenus. Les références sont en lien avec le cadre de réponse du Lot 1 disponible dans l'espace document de l'avis de marché disponible sur ce lien <https://pha2.edf.com/> (ref. AVIS023879) FIN 2 : Le Candidat démontrera la pérennité financière du ou des Solution(s) avec laquelle/lesquelles il prévoit de s'associer pour sa réponse à la consultation. Il transmet à l'Entreprise les pièces justificatives pour la ou les Solution(s) envisagée(s). L'Entreprise valorisera les candidatures qui apporteront des garanties et / ou des dispositifs en vue de sécuriser financièrement et opérationnellement le Marché. Dans le cas où le Candidat propose plusieurs Solution(s), l'Entreprise évaluera la pérennité financière la plus basse fournie. Le Candidat sera éliminé si aucune information n'est remontée à l'Entreprise. TECH 3 : Le Candidat indique son niveau de partenariat avec le (s) éditeur(s) de solution de gestion des accès et des comptes à privilèges proposé(s), à date de la publication (e.g. Gold, Platinum... ou équivalent). Il précise sa réponse avec les justificatifs appropriés où figurent les dates de validité et les activités couvertes (distribution /revente, intégration, conseil, Cloud-MSP...). Dans le cas où le Candidat propose plusieurs solutions éditeur, l'Entreprise évaluera le niveau de certifications présenté le plus bas fourni. TECH 5 : Le Candidat dispose d'expériences sur les 3 dernières années dans le déploiement et le MCO de solutions de Bastion, d'un des éditeurs proposés. Le Candidat listera ces expériences, en précisant le nom de la référence du client (ou une description permettant de garder son anonymat), le périmètre couvert et les volumétries concernées (i.e. nombre d'assets raccordés, nombre de comptes gérés dans la solution, nombre d'administrateurs, nombre de connexions simultanées...). Chaque référence choisie par le Candidat doit respecter à minima un des critères suivants : 1. Au moins une référence avec un nombre de

comptes > 60 000 2. Au moins une référence avec un des éditeurs proposés pour le marché et avec lequel il répond 3. Les références doivent concerner des solutions Bastions d'Administration hébergées sur les infrastructures des Entreprises de référence. Le Candidat joint trois références ou plus, dont au moins une en France métropolitaine. L'Entreprise valorisera les Candidat proposant pour chaque référence, l'ensemble des critères proposés ci-dessus et une volumétrie de comptes gérés supérieure à 100 000. TECH 8: Le Candidat indique les différents profils (tels que définis au CIGREF) d'intervenants (Sénior, Expérimenté, Junior) dédiés à l'EXPERTISE PAM (Privileged Access Management) et les volumes associés (BUILD : conception, architecture,...) sur le périmètre d'intervention de l'AO, et spécialisé sur chacune des solutions éditeur proposées, au sein de sa société, en Europe. Dans le cas où le Candidat propose plusieurs solutions éditeur, l'Entreprise évaluera le volume sur la solution éditeur la plus basse fournie. TECH 9 : Le Candidat indique les différents profils (tels que définis au CIGREF) d'intervenants (Sénior, Expérimenté, Junior) dédiés à la gestion des sollicitations techniques PAM (Privileged Access Management) de ses clients (RUN : maintien en conditions opérationnelles) sur le périmètre d'intervention de l'AO, et spécialisé sur chacune des solutions éditeur proposées, au sein de sa société, en Europe. Dans le cas où le Candidat propose plusieurs solutions éditeur, l'Entreprise évaluera le volume sur la solution éditeur la plus basse fournie.

Il-kriterji se jintużaw biex jintgħażlu l-kandidati li għandhom jiġu mistiedna għat-tieni stadju tal-proċedura

Informazzjoni dwar it-tieni stadju ta' proċedura b'żewġ stadji:

Numru minimu ta' kandidati li għandhom jiġu mistiedna għat-tieni stadju tal-proċedura: 1

Numru massimu ta' kandidati li għandhom jiġu mistiedna għat-tieni stadju tal-proċedura: 6

Il-proċedura se ssir fi stadji suċċessivi. F'kull stadju, xi parteċipanti jistgħu jiġu eliminati

5.1.10. Kriterji tal-għoti

Kriterju:

Tip: Prezz

Deskrizzjoni: Le prix n'est pas le seul critère d'attribution

5.1.11. Dokumenti tal-akkwist

Indirizz tad-dokumenti tal-akkwist: <https://pha2.edf.com/>

5.1.12. Termini tal-akkwist

Termini tas-sottomissjoni:

Sottomissjoni elettronika: Meħtieġa

Indirizz għas-sottomissjoni: <https://pha2.edf.com/>

Lingwi li bihom jistgħu jiġu sottomessi offerti jew talbiet għall-parteċipazzjoni: Franciż

Katalogu elettroniku: Mhux permessa

Huma meħtieġa firma jew sigill elettroniku avanzat jew kwalifikat (kif definit fir-Regolament (UE) Nru 910/2014)

Skadenza biex jintlaqgħu t-talbiet għall-parteċipazzjoni: 18/05/2026 14:00:00 (UTC+02:00) Ħin tal-Ewropa tal-Lvant, Ħin tas-sajf tal-Ewropa Ċentrali

Termini tal-kuntratt:

L-eżekuzzjoni tal-kuntratt għandha titwettaq fil-qafas ta' programmi ta' impjegi protetti: Le Kundizzjonijiet relatati mat-twettiq tal-kuntratt: Les conditions relatives à l'exécution du contrat sont précisées dans les documents de la consultation?

Hu meħtieġ ftehim ta' kunfidenzjalità: iva

Informazzjoni addizzjonali dwar il-ftehim ta' kunfidenzjalità: Chaque candidat s'engage à ne pas divulguer, sans l'accord écrit et préalable de l'Entreprise, les informations confidentielles qui seront portées à sa connaissance du fait ou à l'occasion du déroulement de la présente affaire sur le Portail Achats EDF et à n'utiliser ces informations que dans le cadre de l'affaire.

Fatturazzjoni elettronika: Permessa

Se tintuża l-ordni elettronika: le

Se jintuża l-pagament elettroniku: le

Arrangament finanzjarju: Les offres doivent être exprimées en Euros. Les prix sont révisables.

Financement sur ressources propres. Paiement à 60 jours à compter de la date d'émission de facture et versement d'acomptes correspondants aux prestations réalisées. Paiement par virement selon les modalités prévues par les documents contractuels.

5.1.15. Tekniki

Ftehim qafas:

Ftehim qafas, mingħajr ma terġa' tinfetaħ il-kompetizzjoni

Numru massimu ta' parteċipanti: 6

Ġustifikazzjoni tat-tul ta' żmien tal-ftehim qafas: La durée supérieure à 8 ans, se justifie au travers de l'article L2125-1 de la commande publique, indiquant que la durée de 8 ans peut être dépassée « [...] dans des cas exceptionnels dûment justifiés, notamment par leur objet ou par le fait que leur exécution nécessite des investissements amortissables sur une durée supérieure [...] ».

Informazzjoni dwar is-sistema dinamika tax-xiri:

Ebda sistema dinamika ta' xiri

5.1.16. Aktar informazzjoni, medjazzjoni u rieżami

Organizzazzjoni tal-medjazzjoni: Médiateur du Groupe EDF

Organizzazzjoni tar-rieżami: Tribunal Judiciaire de Paris

Informazzjoni dwar l-iskadenzi tar-rieżami: Les procédures de recours applicables sont : - Le référé précontractuel (CPC, art 1441-1 et 1441-2) qui peut être exercé jusqu'à la signature du marché ; - Le référé contractuel (CPC, art 1441-3 et 1441-3-1) qui peut être exercé dans un délai de : 31 jours à compter de la publication d'un avis d'attribution au JOUE ou, pour les marchés fondés sur un accord cadre, à compter de la notification de la conclusion du contrat ; ou 6 mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat si aucun avis d'attribution n'a été publié.

Organizzazzjoni li tipprovdi informazzjoni addizzjonali dwar il-proċedura tal-akkwist: EDF - SA

Organizzazzjoni li tipprovdi iktar informazzjoni dwar proċeduri tar-rieżami: Tribunal Judiciaire de Paris

5.1. Lott: LOT-0002

Titlu: LOT 2 - OT SI Industriel - AO Groupe Bastion Administration

Deskrizzjoni: LOT 2 – Service Bastions du SI Industriel : l'objectif de ce lot est de déployer une Solution technique qui répond aux besoins de sécurisation des infrastructures critiques et de télé-exploitation des réseaux/télécoms dans un environnement industriel, via plusieurs instances. Ce volet nécessite une approche spécifique, prenant en compte les contraintes opérationnelles et la résilience des systèmes en exploitation. Il est essentiel de considérer que la gestion des accès dans le milieu industriel ne repose pas uniquement sur les enjeux de cybersécurité. La Solution peut être utilisée sur des sites isolés. Les différentes instances seront hébergées sur une infrastructure gérée par EDF et/ou décentralisées sur différents sites (production, distribution, etc.). La Solution devra permettre de gérer plusieurs instances autonomes. L'intégration, le support et le maintien en conditions opérationnelles pourront être effectués, en fonction des périmètres et au choix de l'Entreprise, par le Candidat, par l'

Entreprise ou par un tiers de son choix. Le périmètre géographique concerne tout le Groupe EDF, y compris l'international, le barycentre de ce périmètre reste la France. Ce lot est mono-attributaire.

Identifikatur intern: BPM023878

5.1.1. Għan

Natura tal-kuntratt: Provvisti

Klassifikazzjoni prinċipali (cpv): 48000000 Pakketti tas-software u sistemi ta' informazzjoni

Klassifikazzjoni addizzjonali (cpv): 48730000 Pakketti ta' software għas-sigurtà

Għażliet:

Deskrizzjoni tal-għażliet: Le marché sera conclu pour une durée totale de 13 années découpée de la façon suivante : 5 ans fermes et 8 options d'une année chacune

5.1.2. Post tal-prestazzjoni

Ikun fejn ikun

Informazzjoni addizzjonali: Du fait de l'envergure Groupe de cet accord-cadre les prestations peuvent être demandées à l'international, toutefois, la majorité des prestations se dérouleront en France.

5.1.3. Tul ta' żmien stmat

Tul ta' żmien: 13 Snin

5.1.4. Tiġdid

Numru massimu ta' tiġdid: 8

5.1.6. Informazzjoni ġenerali

Parteċipazzjoni riżervata:

Il-parteċipazzjoni mhijiex riżervata.

Proġett ta' akkwist mhux iffinanzjat mill-Fondi tal-UE

L-akkwist huwa kopert mill-Ftehim dwar l-Akkwisti Pubbliċi (GPA): iva

Informazzjoni addizzjonali: Le volume maximal de l'accord-cadre pour le lot 2 est de 10 000 utilisateurs ou 240 000 endpoints

5.1.9. Kriterji tal-għażla

Sors tal-kriterji ta' għażla: Avviż

Kriterju: Miżuri biex jiżguraw il-kwalità

Deskrizzjoni tal-kriterju ta' selezzjoni: CRITERE D'APTITUDE COMMUN AUX DEUX LOTS

Les critères d'aptitude sont éliminatoires, donc, en cas de non respect, le Candidat sera éliminé. Les références sont en lien avec le cadre de réponse du Lot 2 disponible dans l'espace document de l'avis de marché disponible sur ce lien <https://pha2.edf.com/> (ref. AVIS023880). Pour chaque critère, le Candidat joint le ou les élément(s) de justification permettant à l'Entreprise d'apprécier son aptitude. ADM1 : Le Candidat ou chaque membre du groupement et, le cas échéant, les sous-traitants présentés déclare sur l'honneur qu'il n'entre dans aucun des cas mentionnés aux articles L. 2141-1 à L. 2141-5 et L. 2141-7 à L. 2141-11 du code de la commande publique, notamment qu'il satisfait aux obligations concernant l'emploi des travailleurs handicapés définies aux articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du code du travail. ADM2 : Chaque Candidat, doit joindre à l'appui de sa candidature les déclarations prévues à la rubrique 2.1.6. Chaque Candidat doit également remettre son numéro unique d'identification (SIREN) délivré par l'INSEE, ou, à défaut, un document équivalent permettant d'identifier le Candidat (si EDF ne demande pas les informations d'identification par ailleurs dans le portail achats notamment). Ce numéro est à fournir par les candidats individuels et par chacun des membres d'un groupement candidat. Des renseignements supplémentaires

peuvent être demandés aux fournisseurs selon l'objet du marché. ADM3 : Si le Candidat est en redressement judiciaire, il doit produire la copie du ou des jugements prononcés pour justifier qu'il est autorisé à poursuivre ses activités pendant la durée d'exécution du marché. Ce document est à fournir par les Candidats individuels et par chacun des membres du groupement. FIN 1: Le Candidat doit fournir une déclaration indiquant, pour chacun des 3 derniers exercices disponibles : > Le chiffre d'affaires annuel global. > Le chiffre d'affaires relatif aux fournitures et prestations faisant l'objet du marché. En complément, le Candidat doit fournir les états financiers (bilans et comptes de résultats ou équivalents) des trois derniers exercices disponibles attestant de sa pérennité financière. Les justificatifs (liasse fiscales et bilans pour les trois derniers exercices connus) sont à transmettre dans la mesure où les documents sont disponibles compte tenu de la date de création de la société du Candidat. Le Candidat doit avoir un CA annuel moyen au cours des trois dernières années supérieur à 10 000 000;00 €. En cas de réponse aux deux lots, le Candidat doit avoir un CA annuel moyen au cours des trois dernières années de 20 000 000;00 €. TECH 1: Le Candidat propose à minima une Solution bastion d'administration qui couvre toutes les fonctionnalités suivantes : - Séparation des rôles - Gestion et supervision des sessions à privilèges. - Gestion et stockage des mots de passes des comptes à privilèges (chiffrés/salés). - Gestion et utilisation des comptes à privilèges possibles à travers des interfaces interactives (H2M) et non-interactives (M2M). - Gestion et utilisation des traces des sessions possibles à travers une ou plusieurs interfaces. - Gestion et mise en œuvre des mécanismes automatisés fluidifiant et sécurisant l'exploitation des infrastructures. - Gestion ou délégation des politiques strictes d'authentification et de gestion des droits. - L'isolation des ressources vis à vis de son administrateur. TECH 4 : Le Candidat est en capacité de fournir les licences et équipements, le support, la maintenance, l'expertise, l'intégration et la formation du ou des Solution(s) proposée(s). En cas de non respect, à l'un ou plusieurs des services listés ci-dessus, le Candidat sera éliminé.

Il-kriterji se jintużaw biex jintgħażlu l-kandidati li għandhom jiġu mistiedna għat-tieni stadju tal-proċedura

Kriterju: Miżuri biex jiżguraw il-kwalità

Deskrizzjoni tal-kriterju ta' selezzjoni: CRITERE D'APTITUDE PROPRES AU LOT 2 Les critères d'aptitude sont éliminatoires, donc, en cas de non respect, le Candidat sera éliminé. Les références sont en lien avec le cadre de réponse du Lot 2 disponible dans l'espace document de l'avis de marché disponible sur ce lien <https://pha2.edf.com/> (ref. AVIS023880). Pour chaque critère, le Candidat joint le ou les élément(s) de justification permettant à l'Entreprise d'apprécier son aptitude. TECH 2 : Le Candidat propose à minima une Solution de bastion d'Administration qui couvre toutes les caractéristiques suivantes : - Solution On-Premise - Fonctionnant Off-Line (mises à jour off-line) - Outillage permettant la mise en place de procédure d'urgence contrôlée (i.e. procédure Bris-de-glace), pouvant s'appuyer sur une solution technique dédiée - Outillage d'exploitation permettant le monitoring et la supervision automatique des gestes récurrents (raccordement, remédiations capitalisées, débarquement). - Outillage de pilotage permettant le suivi des indicateurs de qualité de service et d'optimisation de la qualité des données du périmètre. TECH 6 : Le Candidat présente le plus haut niveau de certification de sécurité reconnue équivalente à CSPN par l'ANSSI de la Solution proposée. Il veillera à préciser la date de la dernière mise à jour de cette certification ainsi que la version certifiée de la Solution, et la date de fin de support de cette version. L'Entreprise accepte les Candidats qui sont en cours de certification, le cas échéant, le Candidat joindra dans sa candidature le justificatif d'inscription et indiquera la date prévisionnelle d'obtention, qui doit être obtenue au plus tard lors de l'envoi de sa réponse technique. TECH 7: Le Candidat a la capacité d'intervenir physiquement sur les sites de

l'Entreprise durant la phase de Build (i.e. afin d'assurer l'intégration), et ponctuellement durant la phase de Run (i.e. afin d'assurer le support et la maintenance). Les sites concernés sont les suivants: Lot 2 : Noé, Pacy, Lyon, Grenoble, Corse et Outre-Mer (les localisations précises sont indiquées dans le cahier des charges simplifié). TECH 8 : Le Candidat propose une SOLUTION, un support ainsi qu'une documentation en français et/ou en anglais.

Il-kriterji se jintużaw biex jintgħażlu l-kandidati li għandhom jiġu mistiedna għat-tieni stadju tal-proċedura

Kriterju: Miżuri biex jiżguraw il-kwalità

Deskrizzjoni tal-kriterju ta' selezzjoni: CRITERE DE LIMITATION Les critères limitation ne sont pas éliminatoires à eux seuls, ils permettent de limiter le nombre de Candidat qui seront invités à la consultation (RFP). Pour le LOT 2, l'Entreprise entend limiter le nombre de candidats aptes à 5. Cette limitation se fera sur la base de l'analyse des justificatifs fournis par l'opérateur économique (Candidat) en appui de son dossier de candidature. Les candidatures seront classées en fonction des justificatifs fournis. Si le nombre minimal n'est pas atteint, EDF peut quand même poursuivre la procédure achat. Seuls les candidats ayant obtenu les 5 premières meilleures notes seront retenus pour la consultation. En cas de plusieurs candidats exæquo ces derniers seront tous retenus. Les références sont en lien avec le cadre de réponse du Lot 2 disponible dans l'espace document de l'avis de marché disponible sur ce lien <https://pha2.edf.com/> (ref. AVIS023880) FIN 2 : Le Candidat démontrera la pérennité financière du ou des Solution(s) avec laquelle/lesquelles il prévoit de s'associer pour sa réponse à la consultation. Il transmet à l'Entreprise les pièces justificatives pour la ou les Solution(s) envisagée(s). L'Entreprise valorisera les candidatures qui apporteront des garanties et / ou des dispositifs en vue de sécuriser financièrement et opérationnellement le Marché. Dans le cas où le Candidat propose plusieurs Solution(s), l'Entreprise évaluera la pérennité financière la plus basse fournie. Le Candidat sera éliminé si aucune information n'est remontée à l'Entreprise. TECH 3 : Le Candidat indique son niveau de partenariat avec le (s) éditeur(s) de solution de gestion des accès et des comptes à privilèges proposé(s), à date de la publication (e.g. Gold, Platinum... ou équivalent). Il précise sa réponse avec les justificatifs appropriés où figurent les dates de validité et les activités couvertes (distribution /revente, intégration, conseil, Cloud-MSP...). Dans le cas où le Candidat propose plusieurs solutions éditeur, l'Entreprise évaluera le niveau de certifications présenté le plus bas fourni. TECH 5 : Le Candidat dispose d'expériences sur les 3 dernières années dans le déploiement et le MCO de solutions de bastion On-Premise, d'un des éditeurs proposé, et en France Métropolitaine. Le Candidat listera ces expériences, en précisant le nom de la référence du client (ou une description permettant de garder l'anonymat du client), le périmètre couvert et les volumétries concernées (i.e. type et nombre d'assets raccordés, nombre de comptes gérés dans la SOLUTION, nombre d'administrateurs, nombre de connexions simultanées,...).

Chaque référence choisie par le Candidat doit respecter à minima un des critères suivants : - Au moins une référence couvrant un périmètre ayant des instances décentralisées et fonctionnant offline - Au moins une référence avec un des éditeurs proposés pour le marché et avec lequel il répond - Les références doivent concerner des solutions Bastions d'Administration On-premise Le Candidat peut joindre trois références ou plus, dont au moins une en France métropolitaine, dans le secteur industriel, et dans une entreprise de taille équivalente à celle de l'Entreprise. L'Entreprise valorisera les candidats proposant pour chaque référence, l'ensemble des critères proposés ci-dessus. TECH 9: Le Candidat indique le nombre de salariés (tels que définis au CIGREF) dédiés à l'EXPERTISE PAM (Privileged Access Management) sur le périmètre d'intervention de l'AO, et spécialisés sur chacune des solutions éditeur proposées, au sein de sa société, en Europe. Dans le cas où le Candidat propose plusieurs solutions éditeur, l'Entreprise évaluera le volume sur la solution éditeur la

plus basse fournie. TECH 10 : Le Candidat indique le nombre de salariés (tels que définis au CIGREF) dédiés à la MAINTENANCE PAM (Privileged Access Management) sur le périmètre d'intervention de l'AO, et spécialisés sur chacune des solutions éditeur proposées, au sein de sa société, en Europe. Dans le cas où le Candidat propose plusieurs solutions éditeur, l'Entreprise évaluera le volume sur la solution éditeur la plus basse fournie.

Il-kriterji se jintużaw biex jintgħażlu l-kandidati li għandhom jiġu mistiedna għat-tieni stadju tal-proċedura

Informazzjoni dwar it-tieni stadju ta' proċedura b'żewġ stadji:

Numru minimu ta' kandidati li għandhom jiġu mistiedna għat-tieni stadju tal-proċedura: 1

Numru massimu ta' kandidati li għandhom jiġu mistiedna għat-tieni stadju tal-proċedura: 5

Il-proċedura se ssir fi stadji suċċessivi. F'kull stadju, xi parteċipanti jistgħu jiġu eliminati

5.1.10. Kriterji tal-għoti

Kriterju:

Tip: Prezz

Isem: Critère prix

Deskrizzjoni: Le prix n'est pas le seul critère d'attribution

5.1.11. Dokumenti tal-akkwist

Indirizz tad-dokumenti tal-akkwist: <https://pha2.edf.com/>

5.1.12. Termini tal-akkwist

Termini tal-proċedura:

Hija meħtieġa approvazzjoni tas-sigurtà

Deskrizzjoni: Le Candidat présente le plus haut niveau de certification de sécurité reconnue équivalente à CSPN par l'ANSSI de la Solution proposée. Il veillera à préciser la date de la dernière mise à jour de cette certification ainsi que la version certifiée de la Solution, et la date de fin de support de cette version. L'Entreprise accepte les Candidats qui sont en cours de certification, le cas échéant, le Candidat joindra dans sa candidature le justificatif d'inscription et indiquera la date prévisionnelle d'obtention, qui doit être obtenue au plus tard lors de l'envoi de sa réponse technique pour la consultation (RFP).

Termini tas-sottomissjoni:

Sottomissjoni elettronika: Meħtieġa

Indirizz għas-sottomissjoni: <https://pha2.edf.com/>

Lingwi li bihom jistgħu jiġu sottomessi offerti jew talbiet għall-parteeipazzjoni: Franciż

Katalogu elettroniku: Mhux permessa

Huma meħtieġa firma jew sigill elettroniku avanzat jew kwalifikat (kif definit fir-Regolament (UE) Nru 910/2014)

Skadenza biex jintlaqgħu t-talbiet għall-parteeipazzjoni: 18/05/2026 14:00:00 (UTC+02:00) Hin tal-Ewropa tal-Lvant, Hin tas-sajf tal-Ewropa Ċentrali

Termini tal-kuntratt:

L-eżekuzzjoni tal-kuntratt għandha titwettaq fil-qafas ta' programmi ta' impjiegi protetti: Għadu mhux magħruf

Kundizzjonijiet relatati mat-twettiq tal-kuntratt: Les conditions relatives à l'exécution du contrat sont précisées dans les documents de la consultation.

Hu meħtieġ ftehim ta' kunfidenzjalità: iva

Informazzjoni addizzjonali dwar il-ftehim ta' kunfidenzjalità: Chaque candidat s'engage à ne pas divulguer, sans l'accord écrit et préalable de l'Entreprise, les informations confidentielles qui seront portées à sa connaissance du fait ou à l'occasion du déroulement de la présente affaire sur le Portail Achats EDF et à n'utiliser ces informations que dans le cadre de l'affaire.

Fatturazzjoni elettronika: Permessa

Se tintuża l-ordni elettronika: le

Se jintuża l-pagament elettroniku: le

Arranġament finanzjarju: Les offres doivent être exprimées en Euros. Les prix sont révisables. Financement sur ressources propres. Paiement à 60 jours à compter de la date d'émission de facture et versement d'acomptes correspondants aux prestations réalisées. Paiement par virement selon les modalités prévues par les documents contractuels.

5.1.15. Tekniki

Ftehim qafas:

Ftehim qafas, mingħajr ma terġa' tinfetaħ il-kompetizzjoni

Numru massimu ta' parteċipanti: 5

Ġustifikazzjoni tat-tul ta' żmien tal-ftehim qafas: La durée supérieure à 8 ans, se justifie au travers de l'article L2125-1 de la commande publique, indiquant que la durée de 8 ans peut être dépassée « [...] dans des cas exceptionnels dûment justifiés, notamment par leur objet ou par le fait que leur exécution nécessite des investissements amortissables sur une durée supérieure [...] ».

Informazzjoni dwar is-sistema dinamika tax-xiri:

Ebda sistema dinamika ta' xiri

5.1.16. Aktar informazzjoni, medjazzjoni u rieżami

Organizzazzjoni tal-medjazzjoni: Médiateur du Groupe EDF

Organizzazzjoni tar-rieżami: Tribunal Judiciaire de Paris

Informazzjoni dwar l-iskadenzi tar-rieżami: Les procédures de recours applicables sont : - Le référé précontractuel (CPC, art 1441-1 et 1441-2) qui peut être exercé jusqu'à la signature du marché ; - Le référé contractuel (CPC, art 1441-3 et 1441-3-1) qui peut être exercé dans un délai de : 31 jours à compter de la publication d'un avis d'attribution au JOUE ou, pour les marchés fondés sur un accord cadre, à compter de la notification de la conclusion du contrat ; ou 6 mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat si aucun avis d'attribution n'a été publié.

Organizzazzjoni li tipprovdi informazzjoni addizzjonali dwar il-proċedura tal-akkwist: EDF - SA

Organizzazzjoni li tipprovdi iktar informazzjoni dwar proċeduri tar-rieżami: Tribunal Judiciaire de Paris

8. Organizzazzjonijiet

8.1. ORG-0001

Isem uffiċjali: EDF - SA

Numru tar-registrazzjoni: 552 081 317

Dipartiment: Direction des Achats Groupe

Indirizz postali: 4 rue Floréal, 75017 PARS

Belt: Paris

Kodiċi postali: 75017

Sottodivizjoni tal-pajjiż (NUTS): Paris (FR101)

Pajjiż: Franza

Punt ta' kuntatt: Mme Landais - Direction Achats Tertiaire, Prestations et IT

Email: marion.landais@edf.fr

Telefown: +33 144325151

Indirizz tal-internet: <https://www.edf.fr>

Endpoint tal-iskambju ta' informazzjoni (URL): <https://pha2.edf.com>

Profil tax-xerrej: <https://pha2.edf.com>

Rwoli ta' din l-organizzazzjoni:

Xerrej

Organizzazzjoni li tipprovdi informazzjoni addizzjonali dwar il-proċedura tal-akkwist

8.1. ORG-0002

Isem uffiċjali: Tribunal Judiciaire de Paris

Numru tar-reġistrazzjoni: 17780111500151

Indirizz postali: Parvis du tribunal de Paris 179-191, avenue Joliot-Curie 179-191, avenue Joliot-Curie

Belt: Nanterre

Kodiċi postali: 92020

Sottodivizjoni tal-pajjiż (NUTS): Hauts-de-Seine (FR105)

Pajjiż: Franza

Punt ta' kuntatt: tj-nanterre@justice.fr

Email: tj-nanterre@justice.fr

Telefown: +33 140971010

Indirizz tal-internet: <https://www.tribunal-de-paris.justice.fr>

Rwoli ta' din l-organizzazzjoni:

Organizzazzjoni tar-rieżami

Organizzazzjoni li tipprovdi iktar informazzjoni dwar proċeduri tar-rieżami

8.1. ORG-0003

Isem uffiċjali: Médiateur du Groupe EDF

Numru tar-reġistrazzjoni: 552 081 317 T

Indirizz postali: TSA 50026

Belt: Paris CEDEX 08

Kodiċi postali: 75 804

Sottodivizjoni tal-pajjiż (NUTS): Paris (FR101)

Pajjiż: Franza

Email: mailgenerique@mediateur.edf.fr

Telefown: +33 (0)1 40 42 22 22

Indirizz tal-internet: <https://mediateur.edf.fr/mediation?id=mediateur>

Rwoli ta' din l-organizzazzjoni:

Organizzazzjoni tal-medjazzjoni

8.1. ORG-0000

Isem uffiċjali: Publications Office of the European Union

Numru tar-reġistrazzjoni: PUBL

Belt: Luxembourg

Kodiċi postali: 2417

Sottodivizjoni tal-pajjiż (NUTS): Luxembourg (LU000)

Pajjiż: Il-Lussemburgu

Email: ted@publications.europa.eu

Telefown: +352 29291

Indirizz tal-internet: <https://op.europa.eu>

Rwoli ta' din l-organizzazzjoni:

TED eSender

Informazzjoni dwar l-avviż

Identifikatur/verżjoni tal-avviż: 700ab30c-e56c-4019-88d2-4ddbe20efad5 - 01

Tip ta' formola: Kompetizzjoni

Tip ta' avviż: Avviż tal-kuntratt jew tal-konċessjoni – reġim standard

Sottotip tal-avviż: 17

Data ta' meta ntbagħat l-avviż: 13/04/2026 10:17:29 (UTC+00:00) Ħin tal-Ewropa tal-Punent, GMT

Lingwi li bihom dan l-avviż huwa disponibbli ufficjalment: Franciż

Numru tal-pubblikazzjoni tal-avviż: 252742-2026

Numru tal-ħarġa tal-ĠU S: 72/2026

Data tal-pubblikazzjoni: 14/04/2026